

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** [1]  
  
**Artikel:** En matière de sécurité, il n'y a de place ni pour l'utopisme ni pour les discours complaisants  
**Autor:** Labara, Erick  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-514865>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Adjudant d'état-major Vincent Andrey.  
Remise de l'Etendard, Bure, septembre  
2012.

Photo © Bat chars 17.

## Politique de sécurité

### En matière de sécurité, il n'y a de place ni pour l'utopisme ni pour les discours complaisants

**Br Erick Labara**

Cdt br inf mont 10

Notre drapeau national – une croix blanche sur un fond rouge – fut déployé pour la première fois lors de manœuvres militaires nationales en 1821 et s'inscrivit graduellement dans l'imaginaire collectif. En 1840, la Diète fédérale ordonna que le drapeau fédéral remplaçât les drapeaux de guerre de toutes les forces armées de Suisse.

Ce drapeau alla en guerre pour la première et seule fois lorsque l'armée fédérale du général Dufour désarma les forces du Sonderbund lors de la courte guerre civile de 1847. Il est évident qu'au vu de son histoire le drapeau national suisse est issu des drapeaux de guerre. C'est pour cela qu'il est carré. Cette originalité parmi les nations du monde n'est partagée que par le Vatican. Et c'est ironiquement le seul pays pour lequel la Suisse permet encore le mercenariat.

#### Valeurs : Fraternité, solidarité

Fraternité, solidarité, temps de crise : voilà des termes qui plus que jamais sont d'actualité en ces temps agités que nous vivons.

On ne le répètera jamais assez, le corps des sous-officiers constitue la véritable colonne vertébrale de l'armée, et tout spécialement dans une armée de milice comme la nôtre. Cadres du commandement direct et techniciens de mise en oeuvre et de maintenance des systèmes d'armes de plus en plus sophistiqués, le sous-officier joue un rôle de ciment essentiel entre la troupe et les officiers.

En contact direct et permanent avec ses soldats, le sous-officier doit avant tout susciter l'adhésion de ses hommes à son type de commandement. Des compétences techniques alliées à un certain charisme lui sont indispensables pour asseoir sa légitimité. Dynamique, volontaire, réactif et doté d'un sens des responsabilités développé, le sous-officier partage les grandes valeurs de l'armée : engagement moral, sens du devoir, notion

de mérite, sans oublier un goût certain pour l'ordre et la discipline.

Aujourd'hui, notre institution a besoin de vous, Mesdames et Messieurs – et je m'adresse ici autant aux sous-officiers qu'aux citoyennes et citoyens de notre pays – pour défendre nos valeurs fondamentales qui sont attaquées de toutes parts et pour faire face aux défis majeurs qui nous attendent ces prochains mois.

« *UBI BENE IBI PATRIA* » - Là où je suis bien, c'est ma patrie. Cette citation latine nous rappelle que la patrie - au sens premier du terme - rassemble les femmes et les hommes qui ont décidé de vivre ensemble tout en partageant des valeurs communes. Aux valeurs de notre pays, aux traditions, à notre institution militaire. C'est dans cet esprit et cette volonté que s'inscrit l'une des responsabilités fondamentales de l'Etat régalien, à savoir celle d'assurer la sécurité du pays en général et de ses résidents en particulier.

#### L'initiative du 22 septembre

Permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions sur les événements futurs qui nous attendent. En effet, l'enjeu majeur pour notre armée, cette année, n'est autre que la votation qui aura lieu le 22 septembre prochain, jour de la St-Maurice, et qui vise à l'abrogation du service militaire obligatoire.

Face à toutes les inepties, aux arguments fallacieux entendus depuis quelques temps déjà et face à une véritable campagne de désinformation à laquelle se livrent les adversaires d'une politique de sécurité crédible, il convient ici de repositionner le débat et de clarifier le message.

Notre armée, n'en déplaise à certains qui estiment que nous ne sommes pas prêts ou qui pensent même à l'affaiblir en abrogeant le service militaire obligatoire,

s'est toujours montrée suffisamment crédible pour être dissuasive, tant en 1870 que durant les deux Guerres mondiales et au temps de la guerre froide. Cela est essentiel, car c'est ainsi que l'armée justifie son existence, mérite la considération de nos concitoyens et le respect des pays qui nous observent.

Nous devons nous rappeler qu'en matière de sécurité, il n'y a de place ni pour l'utopisme ni pour les discours complaisants de ceux qui exhortent au démantèlement de l'armée, ce pilier essentiel de notre politique de sécurité. Bien au contraire, il ne s'agit pas simplement de céder aux chants des sirènes ou de plaire à un électorat en cultivant ce que celui-ci veut bien entendre, mais de faire entendre une vérité basée sur l'expérience et l'histoire. Or cette vérité, veut que la force armée soit une nécessité. Des civilisations ayant renoncé à leur armée ou ayant négligé le service des armes ont disparu, et avec elles, leurs valeurs et leur culture.

Le 22 septembre 2013, le peuple sera donc appelé à voter sur l'initiative du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) relative à l'abrogation du service obligatoire. Vous connaissez trop bien cette organisation qui n'en est pas à son coup d'essai puisque, depuis plus de vingt ans, elle cherche à supprimer l'armée suisse et, n'y parvenant pas, à l'affaiblir par tous les moyens.

Mais, attention: cette initiative est particulièrement pernicieuse parce que son acceptation amènerait la disparition de notre armée sans en avoir l'air. Le

caractère du texte de cette initiative est sournois, car il ne demande pas le démantèlement per se de l'armée, qui, pour finir est l'objectif final et avéré du GSsA, mais bien d'abroger le service obligatoire avec une modification de l'article 59 chiffre 1 de la Constitution Fédérale dont le texte aurait pour intitulé: «Nul ne peut être astreint au service militaire.» Et le chiffre 2 «La Suisse a un service civil volontaire.» Si on lit entre les lignes, le service militaire devrait se faire sur une base de service de milice volontaire, en quelque sorte selon le libre choix du citoyen.

S'il m'était demandé à l'âge de vingt ans de choisir entre le service militaire et d'autres activités, je n'aurais certainement pas fait de service militaire s'il n'avait pas été obligatoire et aurai consacré mes journées à d'autres occupations certainement moins astreignantes.

Dans notre pays, nous avons plusieurs obligations: celle de servir, celle de payer des impôts, celle de payer ses primes d'assurance maladie... A qui viendrait-il à l'esprit de payer ses impôts ou son assurance maladie de manière facultative ou volontaire?

Permettez-moi tout d'abord ce rappel au sujet des auteurs de l'initiative, le GSsA. Créé en 1982, ce groupe a lancé ou soutenu pas moins de dix initiatives et référendums contre l'armée. Sa première action fut l'initiative intitulée «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix» sur laquelle le peuple suisse a voté en 1989. Rejetée à près de 64%, les 36% de oui étaient-ils vraiment

Cours de formation de l'Association suisse des sous-officiers vaudoise (ASSO VD).



étonnants alors que, vingt ans après Mai 1968, l'armée incarnait tout ce que l'esprit libertaire du temps refusait : la discipline, le respect de l'autorité, l'obéissance... En outre, le mur de Berlin venait de tomber deux semaines avant le scrutin, ce qui, sans doute, a favorisé le rêve d'un monde définitivement pacifié. Mais heureusement, à chaque fois, le peuple a rejeté de manière nette les propositions des opposants à notre armée qui ont compris depuis longtemps qu'une attaque frontale n'avait que très peu de chance d'aboutir et qui ont adopté dès lors la tactique dite du « salami » : ils se concentrent sur des objectifs partiels, cherchant à chaque fois à affaiblir l'armée par tous les moyens mais spécialement par la désinformation, et en espérant que la répétition des initiatives finira par aboutir à l'objectif final de l'abolition de l'armée. Certains initiants soutiennent que s'il n'y a plus d'armée, il n'y a plus de guerre, alors dans le même sens : plus de police – plus de malfrats, plus de médecins – plus de malades, plus de pompiers – plus de feu... ce qui est absurde.

Parmi les grands dangers de cette initiative, citons entre autres le fait que nous vivons une période où les mots « obligation » et « servir » ne rencontrent plus beaucoup de succès. En effet, dans une société où l'on s'attend à recevoir des services plus qu'à en donner, où l'on paie pour ne pas avoir à donner de son temps ou de sa personne, la question de l'obligation de servir pourra sembler pertinente aux citoyens, et aux jeunes générations en particulier. L'obligation s'oppose dit-on à la liberté, ce qui est faux et révèle combien la conception moderne de la liberté est superficielle : l'obligation donnerait, dit-on, des devoirs alors que la liberté donnerait des droits. Cela aussi est faux car, à y bien regarder, la vraie liberté impose justement des devoirs...

Par ailleurs, la notion de service s'oppose à la notion de plaisir omniprésente aujourd'hui. Plutôt que de parler de service, on se réfère aujourd'hui à la solidarité, ce qui est autrement moins contraignant. La bonne question c'est : « que puis-je faire pour l'Etat ? » et non « qu'est-ce que l'Etat peut faire pour moi ? » Et si en plus, la crise économique qui est à nos portes devait atteindre par malheur la Suisse d'ici le vote, l'argument financier pèserait lourd dans la balance. Il y a donc un fort risque que le peuple se laisse bercer par l'illusion de ne rien faire de mal ni de définitif en l'approuvant alors que, au contraire, le GSsA serait ainsi parvenu à son but initial.

Un autre danger que le oui puisse l'emporter vient du fait que les initiants se targuent de pouvoir bénéficier de la sympathie de quelques cadres militaires bien en vue et qui prônent une armée composée d'une milice de volontaires.

Je l'ai dit tout à l'heure, l'initiative du GSsA ne vise pas l'abolition de l'armée, mais veut l'abrogation du service obligatoire. Ainsi donc, nous aurions une armée de volontaires miliciens. Eh bien, Mesdames, Messieurs, l'expérience montre que ce système, basé sur une utopie, ne fonctionne pas, en tout cas pas dans un pays comme la Suisse. D'ailleurs, ce modèle de volontariat de milice pour tout un pays n'existe nulle part.

## Professionaliser l'armée ?

Il convient ici de se rappeler que si la conscription obligatoire est en perte de vitesse dans le monde occidental, elle reste en vigueur dans certains pays. En janvier 2013, les citoyens autrichiens ont voté pour le maintien d'une armée de milice à environs 60 %. D'autres pays, dits émergents, en quête de puissance économique et militaire, consacrent une part toujours plus importante de leur budget à l'armée. Ainsi, le budget militaire de l'Inde a augmenté de 85 % depuis trois ans et le budget de la défense chinois dépassera bientôt les 100 milliards de dollars.

En Europe en revanche, on semble vouloir vivre éternellement sur les dividendes de la paix et de la chute du mur de Berlin, sans vouloir reconnaître qu'ils sont épuisés depuis longtemps. Ainsi, les pays qui ont adopté des systèmes basés sur le volontariat professionnel – prenons par exemple la France, l'Allemagne ou l'Espagne – sont confrontés à de grandes difficultés de recrutement. Tant au niveau de la troupe que celui des cadres, les effectifs des corps de troupe, pourtant déjà bien réduits, ne sont plus assurés. Et le problème n'est pas que quantitatif, il est également qualitatif, ces pays devant recruter à l'étranger (l'Espagne, par exemple, est obligée d'aller recruter en Amérique Latine) d'autres pays, comme les USA ou le Royaume-Uni, dans des couches sociales défavorisées et peu qualifiées afin d'assurer la relève. En clair, l'armée ne dispose plus des meilleurs. Et si les armées étrangères ne trouvent pas de volontaires, la Suisse non plus ne les trouvera pas !

L'expérience montre, en outre, que les pays qui ont renoncé à l'obligation de servir rencontrent des problèmes également au niveau de la cohésion nationale. Ainsi, un général Français, venu il y a quelques mois participer à un forum sur la sécurité dans notre pays, faisait un parallèle intéressant entre la suppression de l'obligation de servir en France et la montée de l'incivilité et de la violence, notamment dans les banlieues. En effet, l'armée n'est aujourd'hui plus en mesure de jouer son rôle « d'éducatrice » en matière de civisme et d'assumer sa fonction d'intégration afin de maintenir la cohésion nationale.

Quant à l'argument selon lequel la suppression du service obligatoire libérerait des ressources financières qui seraient utilisées à bon escient, c'est à nouveau une chimère. En effet, la Suisse devrait alors se doter d'une armée professionnelle qui, entre autres défauts, coûterait beaucoup plus que notre système actuel. Une telle professionnalisation ne constitue en effet pas, ici et aujourd'hui, une alternative viable dans la mesure où 30'000 professionnels (ce chiffre est celui qui ressort le plus souvent) sont trop importants en cas de paix relative ; que ferait-on de 30'000 militaires alors qu'aujourd'hui, seuls 3 à 5'000 sont en service en même temps ? Les pays concernés le savent bien puisqu'ils engagent leurs moyens à l'étranger, ce que la neutralité interdit à la Suisse d'aujourd'hui.

Et il n'échappe à personne non plus que ces effectifs seraient ridiculement faibles en cas d'engagement, sauf à rejoindre une alliance défensive, option politiquement irréaliste pour les mêmes raisons que je viens de citer.

Sans parler du prix d'une armée professionnelle qui serait exorbitant. Un rapide calcul montre qu'une armée professionnelle de 30'000 hommes dépenserait 3 milliards de francs... uniquement en frais de personnel, avant même d'avoir acheté le moindre équipement, le moindre armement ou démarré la moindre instruction.

L'aspect financier a d'ailleurs été au centre des débats en Autriche et nos voisins – et c'est là une nouvelle réjouissante – ne se sont pas laissés impressionnés par les fausses promesses des initiants et ont massivement rejeté la mise en place d'une armée de métier. L'exemple Autrichien montre ainsi qu'un petit pays neutre, au milieu de l'Europe, croit en son armée de milice afin de garantir son indépendance.

Or l'obligation de servir, la milice et la neutralité sont les trois piliers de notre armée, les trois composantes indissociables qui ont fait la force et le succès de notre pays. L'architecture globale de la sécurité du pays est remise en question par cette initiative, et supprimer l'une de ses composantes revient à détruire tout le système. La sécurité de la population serait gravement mise en danger, ce qui est inadmissible !

L'obligation de servir par laquelle les citoyens s'engagent pour le bien commun fait partie intégrante de l'identité suisse. Ce principe est fortement ancré au sein des institutions politiques, et l'ensemble de notre système repose sur l'idée que les droits sont liés à des devoirs.

En effet, le plus grand capital de notre armée de milice est constitué par nos citoyennes et citoyens en uniforme. L'armée de milice est le ciment de notre pays permettant à chacune et chacun d'entre nous, par le biais d'échanges culturels, linguistiques et sociaux de servir notre patrie. L'armée joue un rôle de creuset social et régional non négligeable dans un pays aussi complexe que la Suisse.

Chaque citoyen a donc la possibilité d'offrir à la communauté une prestation active et solidaire et de participer ainsi, et c'est unique ! à la sécurité et à la stabilité de son pays. Cette implication est garante de notre sécurité à l'heure où l'individualisme prédomine et où l'esprit de cohésion tend à disparaître. En effet, notre système fédéral et notre armée de milice sont justement les bases essentielles de notre cohésion et de notre solidarité nationale.

Il faut impérativement rappeler ce que signifie la milice pour la Suisse. La façon dont elle irrigue toutes nos institutions et l'esprit de notre société. Comme le disait Rousseau, « *Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par Métier.* »

Dans notre armée, l'esprit de la milice est bien là, et les hommes et les femmes au service de ce pays aujourd'hui

en sont les dignes représentants et la parfaite illustration. Cet esprit, Mesdames, Messieurs, mérite toute notre attention, car il est la meilleure réponse aux nouveaux dangers, tant au niveau pratique qu'au niveau éthique.

Ainsi, il s'agit de faire évoluer cette neutralité, afin de nous tenir prêts à engager des ressources et des moyens où l'instabilité est un danger indirect pour notre pays. Dès lors – et nous sommes tous d'accord avec cela – il y a des améliorations à effectuer, mais il faut déterminer les bonnes, notamment celles qui sont élaborées dans le développement de l'Armée (DEVA).

Maintenir un outil de défense crédible est un travail de longue haleine qui nécessite persévérance et réalisme. Il est le fruit d'une réflexion permanente et régulièrement ajustée, faisant table rase des autocritiques accablantes et blessantes ou encore de séances d'auto flagellation historiques pour satisfaire quelques discours opportunistes flattant certains Etats ou autres groupes d'intérêt. Notre histoire, notre mémoire et nos institutions ne sont pas monnayables.

Je conclus : notre monde évolue, s'ouvre, s'internationalise et c'est pour cette raison que nous ressentons le besoin d'appartenir à une patrie et à ses valeurs qui lui sont communes. Et notre drapeau national, auquel je faisais référence plus haut, nous réunis en tant que dénominateur commun, il représente notre pays, il évoque la patrie et souligne notre capacité de vivre ensemble.

Le Conseil fédéral a fixé sept objectifs généraux pour la législature 2011-2015. Le troisième objectif s'intitule : « La sécurité de la Suisse est garantie. » Alors engageons-nous avec force et détermination afin de préserver, pour nous, et pour les générations futures, ce que nos parents ont durement acquis.

Vive les Sous-officiers, vive l'Armée et vive la Suisse !

E. L.

Ce discours a été prononcé à l'Association suisse des sous-officiers (ASSO) à Fort Dailly, le 29 juin 2013. Il a été adapté par la Rédaction et paraît avec l'aimable autorisation de son auteur.